



---

## Communiqué final de la semaine de plaidoyer et de sensibilisation sur la participation des Communautés Locales et Populations Autochtones (CLPA) à la Gouvernance Forestière et Climatique en République du Congo



**15-17 octobre 2018**  
**Ouesso, République du Congo**

Cette semaine de plaidoyer a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni



---

Dans le but (i) de recueillir des préoccupations des communautés impactées par les grands projets d'exploitation et de conversion, (ii) favoriser l'implication effective des communautés locales et populations autochtones (CLPA) dans la mise en œuvre effective des mécanismes de partage des bénéfices inhérents aux processus de l'Accord de Partenariat Volontaire relatif à l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce (APV FLEGT) du bois, de la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et Dégradation des forêts et augmentation des stocks de carbone (REDD+) et dans la promotion de la foresterie communautaire, et (iii) de bâtir des stratégies communes intercommunautaires pour une meilleure gouvernance des ressources forestières, un consortium d'organisations de la société civile nationales et locales ont organisé du 15 au 17 octobre 2018 à Ouessou dans le département de la Sangha en République du Congo, une semaine de plaidoyer et de sensibilisation sur la gouvernance forestière et climatique et la foresterie communautaire avec l'appui financier du programme UK Aid du gouvernement britannique. Le séminaire a réuni des chefs et secrétaires des villages provenant de trois axes : Mambili-Yengo, Sembe-Cabosse, Pokola-Kabo et Mboua ainsi que des représentants des CLPA ayant déjà participé à des réunions sur l'APV, sur la REDD+ ainsi qu'à la foresterie communautaire.

Les travaux ont débuté avec une série de communications, suivis des débats, notamment sur les thèmes suivants :

- (i) Etat des lieux des activités ayant un impact négatif sur les forêts et les CLPA ;
- (ii) Objectifs de la REDD+, les résultats escomptés et le mécanisme de partage des bénéfices ;
- (iii) La transparence et la lutte contre la corruption dans les secteurs forestier, minier, agro-industriel et autres, le cas de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), de l'Initiative de l'Huile de Palme en Afrique (APOI), Publiez ce que vous payez (PCQVP) et le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) de Transparency International.

A l'issue des fructueux échanges, une série de films en lien avec le processus APV/FLEGT, REDD+ et la foresterie communautaire ont été diffusés aux fins d'approfondir les échanges sur l'implication des CLPA et de proposer des recommandations pour que les CLPA tirent le maximum de bénéfices de ces processus.

Les recommandations suivantes ont ainsi été adressées aux autorités locales et au gouvernement :

- Publier toutes les informations nécessaires sur le montant des taxes payées par les entreprises extractives dans le cadre du fonds de développement local (FDL). Ce fonds est alimenté par les 200 francs CFA par mètre cube prélevé pour les coupes de bois dans la Série de Développement Communautaire (SDC). Ce fonds est destiné à financer les projets communautaires ;
- Impliquer les populations dans l'élaboration des cahiers de charges afin de mieux faire le suivi dans l'exécution de ceux-ci ;

Cette semaine de plaidoyer a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni



- Construire des infrastructures de développement dans les villages forestiers afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations résidentes ;
- Mettre en place des mesures compensatoires pour tout préjudice causé par l'exploitation des forêts sur les populations locales ;
- Etendre les campagnes de sensibilisation sur les différents processus APV/FLEGT, REDD+ et la foresterie communautaire à toutes les localités de la Sangha et de la Likouala y compris les villages reculés afin de les impliquer davantage dans ces processus ;
- Impliquer les médias dans les campagnes de sensibilisation en utilisant les outils de communication adaptés aux communautés concernées sur les différents processus APV/FLEGT, REDD+ et la foresterie communautaire ;
- Réviser les plans d'aménagement des concessions forestières pour agrandir les séries de développement communautaire qui auront un nouveau statut (forêts communautaires) ;
- Mettre en place un Comité de Gestion de Développement Communautaire dont les membres seront élus par voie démocratique en privilégiant des propriétaires fonciers et natifs du village ;
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et la représentativité entre populations autochtones et communautés locales dans les comités du village et le bureau des parents d'élèves.

Après l'atelier d'échanges entre les communautés sur les différents processus APV/FLEGT, REDD+ et la foresterie communautaire, les communautés et les représentants des organisations nationales et locales de la société civile ont effectué une tournée de plaidoyer auprès de trois administrations publiques au sein de la préfecture départementale de la Sangha susceptibles d'influencer les pratiques des entreprises forestières, agro-industrielles et minières implantées dans le département. Les préoccupations des communautés ont été présentées au Préfet de manière à le pousser à s'assurer que les entreprises privées forestières, minières et agro-industrielles exécutent entièrement les cahiers de charges particuliers.

Outre l'administration centrale, les représentants des communautés et de la société civile ont rencontré les responsables du conseil départemental et de l'économie forestière. Les communautés ont mis l'accent sur l'élaboration et l'exécution effective des cahiers de charges particuliers, dont l'importance a été reconnue par les responsables de l'administration de l'économie forestière et du conseil départemental de la Sangha. Ces derniers ont convenu d'organiser dans les plus brefs délais une sensibilisation sur le contenu et l'exécution de cahier des charges particuliers particulièrement dans le district de Souanké auprès de la société SEFYD.

Le conseil départemental a fait aussi remarquer les faibles montants (deux cent francs par mètre cube de bois exploité) dévolus aux FDL dans les SDC qui ne permettent pas de

Cette semaine de plaidoyer a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni



couvrir tous les besoins des communautés riveraines. Il est important de réviser ce montant pour le faire passer à mille francs par mètre cube.

La délivrance des permis spéciaux pour l'exploitation artisanale du bois sera désormais assujettie à une pièce locale délivrée par le comité du villageois donnant le droit à son détenteur d'effectuer le sciage artisanale sans avoir des conflits avec les communautés riveraines. Cela éviterait les risques d'exploitation anarchique et illégale du bois dans les sites pilotes de foresterie communautaire.

En ce qui concerne les sites miniers, un contrôle systématique sera effectué d'ici la fin de l'année par la direction départementale de l'économie forestière afin d'identifier les entreprises n'ayant pas d'autorisations de déboisement.

### Les participants

N°	Noms et Prénoms	Organisations	Localité
1	MOKONGO Lezin	Chef de village	Mboua
2	DAMBO Gaston	Chef de village autochtone	Pokola
3	BOYE Hugues	Secrétaire du Village	Djaka
4	NDAMBO Dominique	Chef de village autochtone	Djaka
5	EYEMBOU Dorine	Communauté	Djaka
6	IBATA Guy Roland	Communauté	Mambili
7	TADIENGA Frederic	Point focal adjoint  Cadre de Concertation de la société civile sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et Dégradation des Forêts (CACO-REDD)	Sangha (Ouessou)
8	NDOUKOU Placide	Chef de village	Epoma
9	AMPIEH Calvin	Observatoire des cultures Bantu de la Biodiversité et de l'Education de l'Environnement	Sangha (Ouessou)

Cette semaine de plaidoyer a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni



10	MOLEBANDA Pierre Timothée	(OCBE/Vert) Association pour la protection des Ecosystèmes Tropicaux et de Développement de la Sangha	Sangha (Ouessou)
11	EDJONGUI Edgard Roger	Chef de village	Mambili
12	IBESSI Gerard	Chef de village	Ngombé
13	YOKA Itoua	Chef de village autochtone	Ngombé
14	ETCHA Arnaud	Association pour la Protection et la Valorisation des Produits Forestiers et Subsidaire	Pokola
15	KOBO MBAMBA Alain	Secrétaire du village	Kabo
16	EKUAL Serge	Chef de village	Cabosse
17	MEBIONG Gustave	Chef de village	Boudel
18	NTSIETE MOUKOUAGATA Alban	Charge de projet FAO-FLEGT (OCDH)	
19	SAYA Arsène	Chef de cellule REDD+	Sangha (Ouessou)
20	BEMBA René Darnel	Chargé de plaidoyer (RPDH)	
21	ASSANE Paul	Secrétaire du village autochtone	Péké
22	Ngalula WA MUKENDI	Chargé de programme, assistant juridique des personnes vulnérables et genre (OCDH)	

Cette semaine de plaidoyer a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni

